



**ARRETE PORTANT CONSTITUTION DE LA COMMISSION ELECTORALE POUR L'ELECTION DES
REPRESENTANTS DES ETUDIANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS D'AIX-MARSEILLE
AVIGNON DU 6 AU 8 FEVRIER 2024**

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE, CHANCELIER DES UNIVERSITES**

- VU** le code de l'éducation, notamment les articles L822-1, R822-12 à R822-12-2 du code de l'éducation ;
- VU** le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016, modifié, relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
- VU** le décret n° 2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;
- VU** l'arrêté ministériel du 13 novembre 2023 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- VU** l'arrêté du recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur du 20 juillet 2022 portant sur les attributions et les délégations de signature du recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : la commission électorale prévue à l'article 5 de l'arrêté du 13 novembre 2023 pour l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Aix-Marseille-Avignon, présidée par le recteur de région académique ou son représentant, est constituée comme suit :

A/ Représentants de l'administration

- Marc Bruant, Directeur Général du Crous d'Aix-Marseille Avignon (suppléante : Karine Baude, Chargée de mission hébergement)
- Magali Torck, Directrice Adjointe (suppléante : Noémie Faizant, Responsable D.S.E)
- Denis Beck, Directeur de l'antenne locale à Marseille (suppléant : Boris Luciani, Directeur de l'ensemble Estelan – Arc de Meyran)
- Corinne Roy, Directrice de l'antenne locale à Avignon (suppléante : Alexia Muller, Directrice de l'ensemble Cuques-Gazelles)

B/ Représentants des étudiants

- Liste UNEF : Aurélien Petitjean (titulaire), Ilyana Abidelli (suppléante)
- Liste FAGE : Quentin Acquatella (titulaire), Liana Pellat-Finet (suppléante)
- Liste UNI : Yann Soltermann (titulaire), Benjamin Lambert (suppléant)
- Liste UNION : Lyes Belhadj (titulaire), Sabrine Ouahhabi Kharbach (suppléante)

Fait à Aix-en-Provence, le 21 novembre 2023

**Pour le recteur de région académique
et par délégation,
la rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation**



Fabienne BLAISE